



VAUCHEL Morgane

NICOUD Mélody

Directeur d'études :
ROLLET Pascal

Description du projet :

Le projet de fin d'études « Noosphère, un îlot à énergies positives à Ambert » s'inscrit dans le travail de réflexion mené par la commune d'Ambert, situé dans le Puy-de-Dôme et concerne l'aménagement d'un quartier durable en périphérie du centre-ville. Ambert a besoin d'un nouveau « souffle », or actuellement son offre de logement ne correspond plus aux aspirations des habitants provoquant une vacance élevée dans le centre-ville et participant à l'étalement urbain.

Le projet tente de faire face à ce phénomène de désertification en proposant une nouvelle façon d'habiter à Ambert. S'installant sur l'îlot Foch, il questionne la manière de donner envie aux habitants de réinvestir le centre-ville et ses alentours en composant un programme de réhabilitation 1 et de logements neufs 3, adaptés aux modes de vie contemporains et proposant les qualités recherchées dans la maison individuelle. En se fixant comme objectif le facteur 4, nous tentons de nous rapprocher d'un îlot produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme, par la construction de bâtiments à énergie positive comblant les besoins de l'existant.

Le projet « Noosphère » introduit également une nouvelle notion : celle d'un îlot producteur d'énergie humaine et sociale impliquant une prise de conscience des habitants, impérative pour atteindre les objectifs. 5

Ce projet de société interroge le « vivre ensemble » en cherchant à injecter une nouvelle dynamique à Ambert, à travers des activités sportives, culturelles et agricoles développées dans la continuité de celles déjà présentes dans la ville, et répondant au besoin d'essor économique. 4

Le projet se veut appropriable par les usagers, des espaces privés aux espaces publics. Pour cela les parcours et les ambiances de la rue jusqu'au logement sont traités grâce à des seuils, 2 et chaque logement offre l'espace nécessaire aux habitants pour agrandir leur habitation. 6

NOOSPHERE, un îlot à énergie(s) positive(s), Ambert, (63)

SE CONNECTER au territoire
Etat projeté La mise en réseau avec les activités locales

RÉUNIFIER l'îlot
Etat actuel Un îlot fragmenté et hétérogène
Etat projeté Une réunification par le parc

HABITER les logements
1 Dans les angles
3 En coeur d'îlot
Etat projeté Des espaces appropriables

5
Etat projeté Une philosophie générale

2 La promenade publique

6 Etat projeté Des logements évolutifs

Qualité architecturale

- Possibilité d'accéder à son logement par deux entrées sur différentes façades, comme dans une maison individuelle
- Accès à de profondes terrasses exposées sud permettant leur investissement en période estivale et offrent la possibilité d'agrandir son logement et de générer des usages.
- Compacité des logements qui s'organisent autour d'une trame centrale contenant les réseaux
- Utilisation de la terre, caractéristique de l'architecture Ambertoise

Qualité de la vie sociale

- Mise en réseau du site avec les activités locales (sport, culture et agriculture) notamment par la mise en place d'une AMAP qui permet la rencontre entre les habitants (nombreux retraités du domaine agricole présent sur l'îlot) et les professionnels.
- Mise en place et valorisation d'une trame douce (piétonne et cycliste) qui traverse le parc en coeur d'îlot permettant de le connecter au reste de la ville et du territoire
- Mutualisation des rez-de-jardin et coursives extérieures qui favorisent les rencontres
- Rencontre autour d'une activité commune aux groupes de logement dédiée à la culture de potagers

Respect de l'environnement

- Récupération des eaux de pluies par une noue paysagère qui alimente les potagers
- Utilisation de matériaux locaux tels que le bois et la terre
- Réemploi de la terre issue des déconstructions et du nivellement du parc
- Acheminement du bois des scieries au site, facilité par la proximité de la ligne de Frêt
- Bâtiments neufs à énergie positive qui redistribuent le surplus d'énergie au reste de l'îlot
- Aménagement d'une réserve de biodiversité en toiture accueillant des nichoirs pour la préservation d'une espèce locale menacée de disparition: la chouette chevêche